

## Terrain

Le projet se situe sur la commune de xxxx, en bordure de la route départementale D42, près de xxxx. Le terrain a une superficie totale de 6000m<sup>2</sup>, et il est constructible sur 2028m<sup>2</sup>.

Le terrain est actuellement en prairie, possède quelques arbres fruitiers et il est délimité par des buissons sauvages. Le projet conservera les buissons, les arbres fruitiers et la prairie sur la grande majorité du terrain. Le terrain est légèrement pentu dans l'axe Nord-Sud sur sa quasi-totalité. Le terrain dispose d'un plat naturel au nord de la parcelle constructible, endroit où il a été choisi de placer la construction afin de conserver au maximum le relief naturel du terrain et éviter des travaux de terrassement.

Le cadastre représente un bâtiment déjà construit sur la parcelle mais celui-ci n'existe plus, c'est pourquoi nous ne l'avons pas représenté sur nos différents documents.

Un accès à la maison ainsi qu'une aire de retournement seront réalisés au niveau de la départementale D42 dans l'angle nord-est de la parcelle. Un chemin empierré permettra de joindre la route et l'aire de retournement à la maison.

## Maison

Nous souhaitons que ce projet de construction s'inscrive au mieux dans une démarche de haute qualité environnementale et de respect de l'environnement. Nous avons donc orienté la maison au sud pour maximiser les apports du soleil et limiter les ouvertures au nord pour minimiser les pertes de chaleur.

Le projet est d'auto-construire une maison en ossature bois avec des matériaux écologiques, toujours dans une optique de respect de l'environnement et dans le but d'avoir un habitat le plus sain possible.

Nous souhaitons construire dans un premier temps une petite maison de 32m<sup>2</sup> au sol, puis l'agrandir à horizon 10 ans, en fonction de nos besoins et de l'agrandissement de la famille, jusqu'à 130m<sup>2</sup> environ. Cette demande de permis porte uniquement sur la première partie du projet de 32m<sup>2</sup> ainsi que sur l'abri de voiture de 16m<sup>2</sup> accolé à la maison.

Le toit sombre, en bac acier graphite, s'intégrera dans le paysage du quartier. En effet, comme nous pouvons le voir sur la photo ci-contre (Photo D42) en arrivant par la route départemental, de nombreux toit des maisons environnantes sont de couleurs foncés.

Une terrasse couverte de toute la largeur de la maison, placée au sud, permettra de limiter le rayonnement du soleil à l'intérieur de l'habitation en été lorsque le soleil est haut et n'empêchera pas les rayons de chauffer l'intérieur de la maison en hiver, lorsque le soleil est plus bas.

La maison initiale est située à 27 mètres de la route départementale pour conserver la possibilité d'agrandissement vers le Nord (d'environ 7 mètres) et ainsi rester dans l'alignement des maisons voisines pour le projet final (projet final à 20 mètres de la route). Cet éloignement permet également d'augmenter la qualité de vie en s'éloignant de la route départementale et du bruit produit par les voitures qui y circulent.

Nous agrandirons vers le Nord, sur une largeur de 7m, pour conserver les optimisations énergétiques (fenêtre, avancement du toit de la terrasse) créées au Sud.

Sur le plan ci-contre (fig. 1), nous avons représenté en rose le projet pour lequel nous faisons cette demande de permis de construire et en vert l'agrandissement pour arriver à notre projet final à horizon 10 ans. Ainsi on peut voir que nous sommes dans l'alignement des autres habitations de la même rue, notamment des maisons des parcelles xx et xx.

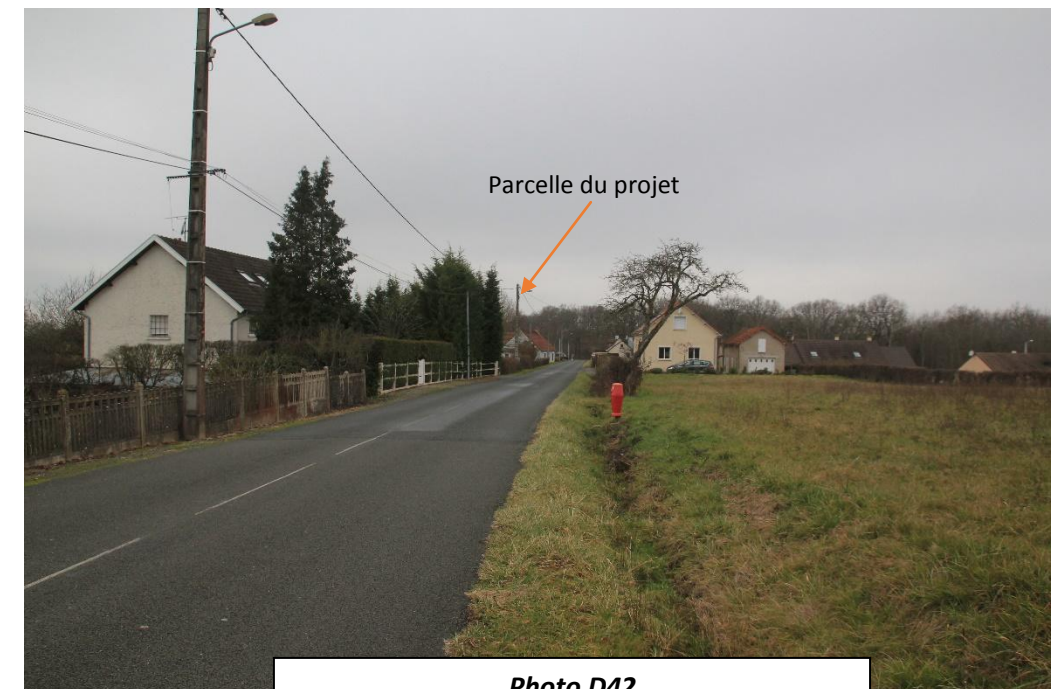


Photo D42



Fig. 1

Construction d'une maison individuelle	
Adresse du projet	
NOM Prénom Adresse	PCMI
NOTICE DESCRIPTIVE	04
Date : 05/01/2017	

## Matériaux

Nous souhaitons construire une maison avec un aspect naturel. Nous voulons éviter l'utilisation de crépis en privilégiant un bardage en bois naturel. Le bardage choisi sera en clin douglas.

Les toits de la maison, de l'abri de voiture et de la terrasse seront en bac d'acier de couleur graphite. Cette solution permet de maximiser la récupération d'eau de pluie, ce qui est en accord avec l'objectif écologique du projet. De plus, la couleur graphite est semblable à la couleur des toits sombres des maisons de la commune de xxxxx, comme les maisons voisines situées sur les parcelles xx et xx qui possèdent des toits noirs.

Les menuiseries seront en aluminium de couleur gris-anthracite pour s'accorder avec la couleur du toit. Les volets seront des volets roulants encastrés de même couleurs que les menuiseries.

Le sol de la terrasse sera en lame de bois douglas et celui de l'abri de voiture sera bétonné.

## Photos des matériaux



**Bardage clin douglas**



**Portes et fenêtres aluminium gris-anthracite**



**Lame de bois douglas (terrasse)**



**Bac d'acier couleur graphite**

<b>Construction d'une maison individuelle</b> <i>Adresse du projet</i>	
<i>NOM Prénom</i> <i>Adresse</i>	<b>PCMI</b>
<b>NOTICE DESCRIPTIVE</b>	<b>04</b>
Date : 05/01/2017	